



Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024

Convocation du 4 décembre 2024
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 13 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix décembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, 1^{er} Adjoint.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Paul PERSONNIC, Pierre MONFLIER, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <u>ABSENTS</u> : Rémy MOULIN, | (donne pouvoir à Bruno BEUZIT) |
| Gabrielle GOUEDARD | (donne pouvoir à Patrick COSSON) |
| Céline PESTEL | (donne pouvoir à Xavier BIZOT) |
| Yann LE GUEDARD | (donne pouvoir à Mari COURTAS) |
| Maxime LE CRONC | (donne pouvoir à Annie LABBE) |
| David ROUALEN | (donne pouvoir à Anthony DECRETON) |
| Christophe TRONET | (donne pouvoir à Marie-Hélène PASCO) |

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale LABBE

Membres en exercice : 33

Présents : 26

Votants : 33

TRANSITIONS

2024-873 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME AU TITRE DU PROJET DE LABELLISATION « TERRITOIRE ENGAGE POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE »

Mme LAURENT rappelle que la ville de Ploufragan est engagée depuis plusieurs années dans une démarche autour des transitions écologiques et sociales et a déclaré l'état d'urgence climatique dans une motion lors du Conseil Municipal du 10 novembre 2020.

Afin de structurer et accompagner cette démarche, la Ville souhaite s'engager dans un Plan Climat.

L'ADEME accompagne les collectivités en proposant le programme **Territoires Engagés pour la Transition Ecologique (TETE)**.

Ce programme est composé actuellement de deux branches :

- climat-air-énergie
- économie circulaire.

Le Programme TETE donne lieu, pour les collectivités qui le souhaitent, à **une labellisation** d'une à cinq étoiles selon les actions réalisées. Les actions sont regroupées dans un référentiel qui détermine le niveau de labellisation, en fonction des compétences exercées par la collectivité, l'objectif étant inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

La ville de Ploufragan souhaite s'engager dans le programme en lien avec les villes de Plérin et Binic / Etables-sur-Mer et soutenue par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Objectifs et enjeux du projet :

Le programme, se déroulant sur 4 années, prévoit un accompagnement sur mesure qui permet de rentrer dans un réseau et de progresser dans la démarche :

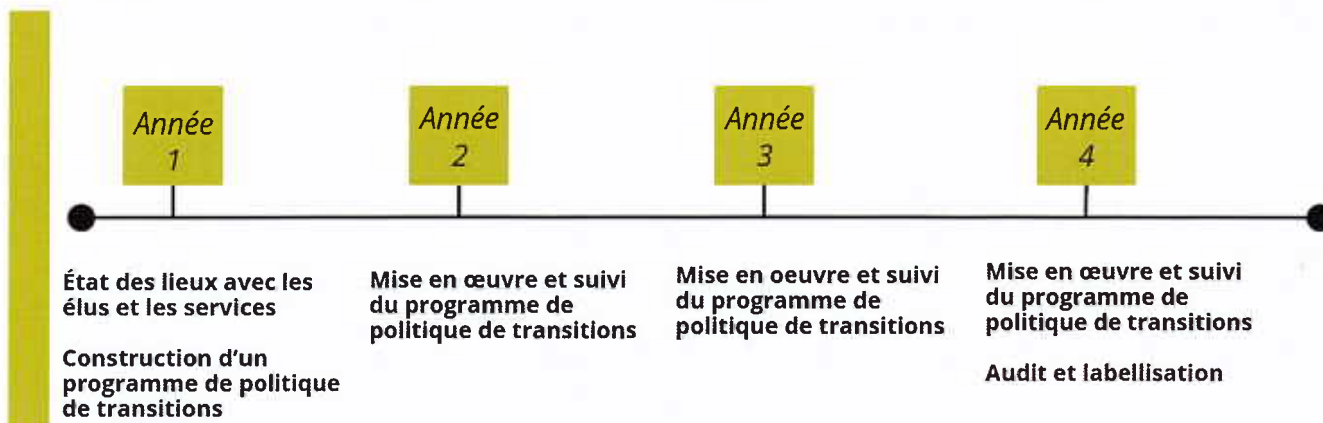
- **Structurer** : structurer la démarche de transition de la commune dans une logique d'amélioration, amener de la cohérence et établir un plan d'action sur le court, moyen et long terme.
- **Agir** : suivre ses objectifs fixés par le plan d'action, intégration de l'ensemble des services dans la démarche projet et dans le plan d'action.
- **Valoriser** : reconnaissance via la labellisation par l'ADEME, mise en valeur des actions de la commune, mise en réseau auprès d'autres collectivités engagées.

L'ADEME finance à hauteur de 70% l'accompagnement par un conseiller labellisé sur une durée de 4 ans.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

| Accompagnement à la démarche Territoire Engagé pour les Transitions Ecologiques | | | | |
|---|--------------------|--------------------------------|-----|--------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | | |
| Nature | Montant (HT) | Nature | % | Montant (HT) |
| Prestation intellectuelle Accompagnement par un conseiller sur la démarche Territoire Engagé pour les Transitions Ecologiques (40 jours d'accompagnement maximum sur 4 ans) | 32 000,00 € | Commune Ploufragan (sur 4 ans) | 30% | 9 600,00 € |
| | | Subvention ADEME (sur 4 ans) | 70% | 22 400,00 € |
| Total Projet | 32 000,00 € | Total Projet | | 32 000,00 € |

Le calendrier prévisionnel est le suivant :



Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** la démarche d'engagement d'un plan climat communal, à travers le label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique,

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter l'ADEME pour une subvention de 22 400 € HT dans le cadre de l'accompagnement à la labellisation Territoire Engagé pour la Transition Ecologique,

- **AUTORISE** M. le Maire, en tant que de besoin, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

A Ploufragan, le 13 décembre 2024

LE 1^{er} ADJOINT
Bruno BEUZIT



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Pascale LABBE